

DÉVELOPPEMENTS

Du Budget des Dépenses

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,**POUR L'EXERCICE 1845.**


NUMERO des	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
1	CHAPITRE PREMIER.
	<i>Administration centrale. (Personnel.)</i>
1	Traitement du Ministre
2	Frais de représentation (<i>pour mémoire</i>)
3	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.
4	Frais des commissions d'examen.
5	Pensions accordées et à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service
	<i>Matériel.</i>
6	Ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnement aux journaux belges, fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes, reliures, éclairage, chauffage, entretien des locaux, du mobilier, etc.
7	Achat de decorations de l'Ordre Léopold
	TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
	CHAPITRE II.
	<i>Traitements des Agents politiques.</i>
1	AUTRICHE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire et d'un secrétaire.
2	CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — — — — —
3	FRANCE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire et d'un conseiller de légation
4	GRANDE-BRETAGNE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire et d'un commis.
5	PAIS-BAS. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire et d'un secrétaire.
6	ITALIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire et d'un secrétaire.
7	PRUSSE. — — — — —
8	TURQUIE. — — d'un Ministre résident, d'un secrétaire, d'un drogman et de deux soldats.
9	BRESIL. — — d'un chargé d'affaires
10	DANEMARCK. — — — — —
11	ESPAGNE. — — — — —
12	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un chargé d'affaires et d'un secrétaire
13	GRÈCE. — Traitement d'un chargé d'affaires
14	HANOVRE, VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES de Hambourg, Brême et Lubeck. — Traitement d'un chargé d'affaires.
15	PORTUGAL. — Traitement d'un chargé d'affaires
16	SARDAIGNE. — — — — —
17	SUEDE. — — — — —
	TOTAL DU CHAPITRE II.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1844	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	Observations
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
21,000	"	21,000	21,000	"	"		
"	"	"	"	"	"		
62,000	"	62,000	62,000	"	"		
2,000	"	2,000	2,000	"	"		
(a) 12,800	"	12,800	2,000	10,800	"		a) Transfert du Budget de la Dette publique jus- qu'à concurrence d'une somme de 8,718 francs
32,000	"	32,000	32,000	"	"		
10,000	"	10,000	10,000	"	"		
139,800	"	139,800	129,000	10,800	"		
40,000	"	40,000	40,000	"	"		
40,000	"	40,000	40,000	"	"		
60,000	"	60,000	60,000	"	"		
80,000	"	80,000	80,000	"	"		
50,000	"	50,000	50,000	"	"		
40,000	"	40,000	40,000	"	"		
50,000	"	50,000	50,000	"	"		
40,000	"	40,000	40,000	"	"		
21,000	"	21,000	21,000	"	"		
15,000	"	15,000	15,000	"	"		
15,000	"	15,000	15,000	"	"		
25,500	"	25,500	25,500	"	"		
15,000	"	15,000	15,000	"	"		
15,000	"	15,000	15,000	"	"		
15,000	"	15,000	15,000	"	"		
15,000	"	15,000	15,000	"	"		
15,000	"	15,000	15,000	"	"		
551,500	"	551,500	551,500	"	"		

NUMÉRO des articles de la loi	dévelop- pements des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE III.
Uniq.		Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
		CHAPITRE IV.
Uniq.		Frais de voyages des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
Uniq.		Frais à rembourser aux agents du service extérieur. (<i>Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets, griffes; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
Uniq.		Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité et dépenses imprévues.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
Uniq.		Dépenses résultant de l'exécution du traité avec les Pays-Bas. (<i>Crédit qui ne figure plus au Budget de 1845</i>).

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT demandé POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
110,000	»	110,000	» 110,000	»	»		
110,000	»	110,000	» 110,000	»	»		
70,000	»	70,000	» 70,000	»	»		
70,000	»	70,000	» 70,000	»	»		
75,000	»	75,000	» 75,000	»	»		
75,000	»	75,000	» 75,000	»	»		
50,000	»	50,000	» 50,000	»	»		
50,000	»	50,000	» 50,000	»	»		
»	»	»	89,263 74	»	89,263 74		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<h2>Récapitulation.</h2>		
I.	34	Administration centrale
II.	<i>Ib.</i>	Traitements des agents politiques
III.	56	— — consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
IV.	<i>Ib.</i>	Frais de voyage des agents du service extérieur, etc.
V.	<i>Ib.</i>	Frais à rembourser aux agents du service extérieur.
VI.	<i>Ib.</i>	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues
»	<i>Ib.</i>	Dépenses résultant de l'exécution du traité avec les Pays-Bas (<i>credit qui ne figure plus au Budget de 1845</i>)
		TOTAUX

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
139,800	»	139,800	129,000	»	10,800	»	
551,500	»	551,500	551,500	»	»	»	
110,000	»	110,000	110,000	»	»	»	
70,000	»	70,000	70,000	»	»	»	
75,000	»	75,000	75,000	»	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	»	
»	»	»	89,263 74	»	89,263 74	»	
996,300	»	996,300	1,074,763 74	10,800	89,263 74	»	
Différence en moins au Budget de 1845. .				78,463 74			